
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57281

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Eine selektive Bibliographie, die im Reprint um einige Neuerscheinungen zum Thema »Encyclopédie« ergänzt wurde, verweist auf die wichtigste Sekundärliteratur sowie auf zeitgenössische Kritiken. Sehr nützlich für den Benutzer ist ein kombiniertes Personen- und Sachregister, das auch alle zitierten Enzyklopädieartikel, sowie die Titel der anonymen Schriften enthält.

Rolf GEISLER, Berlin

Frank HERDMANN, Montesquieurezeption in Deutschland im 18. und beginnenden 19. Jahrhundert, Hildesheim–Zurich–New York (Olms Verlag) 1990, XV–313 p., 17 ill. (Philosophische Texte und Studien, Bd. 25).

La réception de Voltaire, Diderot, Rousseau outre-Rhin a fait l'objet d'études d'ensemble souvent brillantes et maintenant classiques. Curieusement le quatrième élément du quadrige des Lumières, Montesquieu, manquait encore à l'appel. En dehors d'un article synthétique, mais forcément limité de R. Vierhaus et d'un travail plus ancien de H. Trescher, il n'avait été procédé à aucune étude d'ensemble des lectures allemandes de Montesquieu. On disposait seulement de relevés fragmentaires d'»influence«, rapportés à un aspect de l'œuvre, ou de rapprochements d'auteur à auteur. Une étude d'ensemble était donc très attendue. L'ouvrage présenté répond-il à cette attente? C'est toute la question.

Bouleversant la chronologie, F. Herdmann commence par un bref rappel des jugements portés sur Montesquieu en Allemagne de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle à nos jours. Divergences et controverses n'ont pas manqué. Pour certains, il fut le père du constitutionnalisme, selon R. v. Mohl qui à partir de 1859 marqua durablement la réception de Montesquieu, un Aristote moderne, pour d'autres, il fut seulement le »miroir« de son temps, ayant su en réfléchir les acquis scientifiques et juridiques (K. Becker-Marx). On eut également quelque peine à apprécier sa ligne politique. Si une »opinion dominante« tendait à faire de lui un monarchiste modéré, un réformateur pragmatique, il y eut aussi des auteurs pour penser que son exigence d'une liberté imprécise avait contribué à rassembler les adversaires de la monarchie et à en accélérer la chute (W. Struck). D'ailleurs, s'il faut en croire A. Fickert, le mouvement libéral badois du *Vormärz* était imprégné des idées de Montesquieu plus encore que de celles de Rousseau. Et F. K. Mann notait en 1910 que tous les mouvements politiques, des conservateurs aux révolutionnaires, s'étaient réclamés de Montesquieu, tandis que V. Klemperer, à la même date, attribuait cette indétermination à la présence trop massive de l'»Esprit des lois« qui aurait occulté les œuvres antérieures. Mais au fond il y avait peut-être aussi une ambivalence essentielle de l'œuvre, véritable *janus bifrons* juxtaposant, sans les confondre ni les fondre, exigences jusnaturalistes et sens des réalités socio-politiques. Selon E. Cassirer, c'était d'ailleurs la tension entre raison et expérience, constitutive de l'œuvre, qui lui avait valu l'adhésion contradictoire et simultanée des Encyclopédistes et d'un Herder. Mais dans ce bref bilan des lectures allemandes de Montesquieu, Herdmann relève à de nombreuses reprises la fragilité des conclusions. A propos de Kant, il attire avec raison l'attention sur les limites de l'étude des effets (*Wirkungen*) lorsqu'elle se fonde sur un nombre insuffisant de références. Limites au demeurant bien connues des comparatistes! Par souci de rigueur, il annonce dans une trop brève introduction méthodologique qu'il s'en tiendra dans son corpus de 900 ouvrages et 180 auteurs aux »indications explicites« (*offensichtliche Hinweise*) comportant le nom de Montesquieu ou de ses œuvres.

Après avoir d'abord – ce qui, à notre sens, était dans cette étude superflu – rappelé la vie et l'œuvre de Montesquieu en s'aidant des travaux de R. Shackleton, mais en ignorant la biographie plus récente de L. Desgraves, Herdmann concentre son étude – plus restreinte donc que le titre ne l'indiquait – sur la réception de l'»Esprit des lois«, à l'exclusion presque totale des autres œuvres. Il est frappant de constater avec lui que l'»Esprit des lois« fut traduit dès

1753. Mais l'acception d'«esprit» était si neuve que le premier traducteur, le mathématicien épigrammatiste de Göttingen, A. G. Kästner n'osa pas l'imposer au génie de la langue allemande. Il fallut attendre la deuxième traduction en 1782 pour voir les traducteurs se résoudre à rendre «esprit» par *Geist*. Entretemps la réception de l'œuvre et l'acclimatation terminologique correspondante avaient suffisamment progressé pour que la traduction littérale n'en fût plus choquante pour les contemporains. Dès 1760, en effet le titre avait été paraphrasé par des ouvrages comme «*Geist der Gesetze der Deutschen*» de Heumann et «*Der wahre Geist der Gesetze*» de F. Kreuz. Ensuite on assista à un usage proprement inflationniste du terme: entre 1780 et 1851, Herdmann ne relève pas moins de 40 œuvres intégrant esprit/*Geist* dans leur titre.

Fidèle à son parti pris positiviste, Herdmann présente un décompte précis des traductions effectuées et procède à l'établissement d'une liste quasi exhaustive des comptes rendus de l'«Esprit» parus dans les revues. Ce qui est d'un moindre intérêt que le florilège de citations relatives à l'œuvre même ou à l'auteur, mais fait indéniablement partie du champ d'investigation d'une telle étude et figure donc à bon droit dans le travail entrepris. Ce travail prend cependant tout son sens et tout son intérêt lorsque Herdmann passe à l'étude méthodique de réceptions localisées et personnalisées, et lorsque l'horizon intellectuel des lecteurs peut être simultanément appréhendé. Herdmann commence par étudier la réception de Montesquieu à Berlin à la fois par Frédéric II et par son Académie. Il complète et précise des études déjà engagées sur l'«effet Montesquieu» chez Frédéric II en s'appuyant cette fois sur des références explicites, en l'occurrence les notes rédigées en marge des œuvres par le souverain lui-même. On peut suivre ainsi pas à pas le dialogue entretenu par l'hôte de Sans-souci avec le philosophe de La Brède. Il permet de voir que le roi a utilisé, comme beaucoup de ses contemporains, les œuvres de Montesquieu, qu'il s'agisse des «*Considérations*» ou de l'«Esprit», à la manière d'une encyclopédie. Ce qui n'exclut pas des réactions «politiques» ou partisans. Il prend contre Montesquieu le parti de César et du gouvernement autoritaire. Par anticléricalisme militant, voltairien (?), il accorde une attention soutenue aux chapitres sur la religion. Pour des raisons exactement opposées, le Pasteur J. P. Süssmilch, «inventeur» de la statistique démographique, membre de l'Académie, conteste l'existence du lien établi par Montesquieu entre dépopulation et religion et refuse l'assimilation implicite du catholicisme au christianisme. Les «Français de Berlin» Maupertuis et Voltaire commentent aussi l'œuvre de leur compatriote. Et Herdmann a raison de citer leur témoignage au titre de la réception allemande de Montesquieu car, comme Destutt de Tracy plus tard avec son «*Commentaire de l'Esprit*», ils jouèrent un rôle non négligeable dans la médiation de Montesquieu en Allemagne.

Une autre aire de réception bien étudiée par Herdmann, après Berlin, est celle de l'université de Leipzig d'où vinrent les critiques les plus fournies de l'«Esprit des lois». Le latiniste érudit Johann August Ernesti se livra en effet à une critique très serrée de la présentation des lois et des mœurs romaines dans l'«Esprit» tandis que le juriste Johann August Bach, son disciple, spécialiste de l'histoire du droit, s'attacha à relever les «erreurs les plus remarquables» du chapitre 18 du livre XI, dues, selon lui, à de mauvaises traductions. Karl Hommel, le Beccaria allemand, ami de Bach s'associa à ces attaques sévères avant de faire plus tard, au terme d'une lecture plus attentive de l'œuvre, l'éloge de Montesquieu.

Les spécialistes des sciences camérales et administratives en pleine rénovation se sentirent, bien sûr, tout particulièrement «provoqués» et aussi irrités par le succès de cette œuvre qui sortait des sentiers battus. Le juriste-vedette de l'université d'Altdorf, Heumann, entretint un long commerce avec Montesquieu, mais il attribua, non sans aigreur, le succès de ses idées moins à leur nouveauté qu'à leur formulation en langue française. Le fondateur de la science politique et camérale, von Justi, lui reprocha d'avoir fait comme Machiavel une satire de son temps et non élaboré un système sur la nature des lois. Pour lui, il y avait contradiction de la part de Montesquieu à définir comme vertu, la fidélité à la loi et à affirmer que dans la monarchie les lois tenaient lieu de vertu. La vertu consistait à accomplir ses devoirs civiques et

elle était le ressort effectif de tous les Etats. C'est une critique du même type que formula aussi Heinrich Gottfried Scheidemantel à Iena. Il faisait en outre grief à Justi d'avoir utilisé la définition des lois trop vague de Montesquieu et renvoyait à celles qu'avaient fournies depuis un siècle les doctrines du droit naturel. Dans cette galerie de grands juristes germanophones du XVIII^e siècle, Joseph von Sonnenfels, professeur de sciences économiques à Vienne, et réformateur du droit autrichien ne pouvait manquer, d'autant moins que, sur des points pratiques, il se référait explicitement à Montesquieu. Ce fut le cas aussi du juriste et publiciste David George Strube de Hanovre qui polémiqua en faveur de Montesquieu contre son détracteur Holberg. On ne s'étonne pas non plus de voir citer Friedrich Carl von Moser dont les »Encouragements« (*Beherzigungen*) publiés en 1761 se voulaient une véritable réponse à l'»Esprit des lois«, jugé par lui trop utopique. On s'étonne en revanche que n'aient pas été consacrées autant de pages à un autre conservateur Justus Möser dont J. Moes a montré qu'il avait été pourtant un lecteur attentif de l'»Esprit des lois«. Avec Karl Salomo Zachariä, professeur de jurisprudence à Heidelberg à partir de 1809, on franchit les limites du XVIII^e siècle pour rejoindre les libéraux du siècle suivant: Brockhaus, Rotteck et Welcker, grands admirateurs de Montesquieu et Bülow, l'auteur de l'article »Montesquieu« dans la 2^e édition (1847) de leur célèbre »Staatslexikon«.

Frank Herdmann complète son travail par la liste des auteurs étudiés et de ceux chez lesquels il n'a relevé que des citations isolées. Complément plus original et plus utile: il ajoute une liste des concordances entre les chapitres de l'»Esprit« et leurs mentions dans les œuvres étudiées. Si bien que le travail se présente à la fois comme un catalogue, un dictionnaire et un guide de la lecture de Montesquieu en Allemagne. L'analyse transversale de certaines notions comme séparation des pouvoirs, théorie des climats etc. en est ainsi rendue sinon aisée du moins possible.

On regrettera cependant que l'auteur n'ait pas explicité plus clairement ses choix méthodologiques, qu'il s'en soit tenu – à quelques entorses significatives près – à un positivisme étroit et ne se soit pas servi par exemple de la notion de réécriture, si utile dans ce type de travail. On regrettera aussi qu'il n'ait pas tenu compte davantage des travaux français de S. Goyard-Fabre, G. Benrekassa, P. Vernière, que d'autres travaux plus spécialement consacrés à la lecture de Montesquieu en Allemagne semblent ignorés. Nous avons cité J. Moes, on aurait pu évoquer aussi l'article de G. L. Fink sur la théorie des climats¹. On est surpris enfin que n'ait pas été reprise, pour l'approfondir, la lecture de Montesquieu par Kant et qu'il soit dit si peu de choses de celle de Herder. Au chapitre des défauts, il faudrait enfin mentionner les trop nombreuses erreurs typographiques qui affectent presque l'ensemble des titres français. Reste malgré tout un ouvrage qui sans répondre à l'attente initialement évoquée constitue un bon et utile instrument de travail.

Jean MONDOT, Bordeaux

Nikolaus GÖTZ, *Das Deutschlandbild Voltaires in seinen historiographischen Werken*, Saarbrücken (Selbstverlag) 1989, 250 p.

Le sujet paraissait bien connu. Un colloque lui a même naguère été explicitement consacré (*Voltaire und Deutschland*, Mannheim 1978). Mais il manquait encore une présentation d'ensemble des rapports entre Voltaire et cette Allemagne qui a beaucoup compté pour lui.

1 Cf. J. MOES, »La place de Montesquieu dans la production journalistique de Justus Möser«, in: *De Lessing à Heine, Un siècle de relations littéraires et intellectuelles entre la France et l'Allemagne*, Université de Metz, Didier-Erudition, 1985, pp. 123–141. et G. L. FINK, »De Bouhours à Herder: la théorie des climats et sa réception outre-Rhin«, in: *Recherches Germaniques*, CNRS/Strasbourg, n° 15-1985, pp. 3–62.